

Public cible :
Contrôleurs AFC avec
expérience

Pré-requis :
Connaître la réglementation
des prestations de service
et l'outil SIAS.
Avoir suivi la formation de
base
Avoir réalisé plusieurs
contrôles.

Modalités pratiques
Durée : 4 jours soit 28
heures de formation

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :
Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE
:
600 €

Modalités animation :
En présentiel

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
1 groupe de 8 contrôleurs
Caf minimum

Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :
Nouveau programme 2025

Tarification :
Coût national : 600 € /
stagiaire / module en
présentiel

CONTROLEUR AFC - Session experts

- Modules 4B - 4C - PNC Alsh péri et extra - ados avec cas pratiques

MAJ : Vendredi 28 novembre 2025

Objectifs professionnels :

Développer son expertise en matière de contrôle des AFC

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Réaliser dans son intégralité une procédure nationale de contrôle
- Intégrer une doctrine nationale et partagée de l'utilisation des procédures nationales de contrôle
- Identifier les points de vigilance et les difficultés d'utilisation

Contenu :

Pnc Alsh péri - ados.

- Appropriation commune de la procédure nationale de contrôle.
- Présentation du référentiel risques.
- Étude commentée autour de cas pratiques qui permettent de dérouler intégralement la procédure nationale de contrôle et de montrer ses adhérences avec les nouveaux outils du contrôle.
- Formalisation des points clés d'une doctrine d'utilisation partagée.

Pnc Alsh extra - ados.

- Appropriation commune de la procédure nationale de contrôle.
- Présentation du référentiel risques.
- Étude commentée autour de cas pratiques qui permettent de dérouler intégralement la procédure nationale de contrôle et de montrer ses adhérences avec les nouveaux outils du contrôle.
- Formalisation des points clés d'une doctrine d'utilisation partagée.

Méthodes mobilisées :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement

aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43